



droits des personnes handicapées droits de l'homme droits des international des enfants

Par **roxy-gi**, le **23/04/2023** à **02:58**

lorsqu'on est sous couratelle ou nos enfants et qu'ils sont placés en foyer éducatifs ou en foyer de pré-formation si mon enfant a été victime de maltraitance ai-je le droit de demander en plus de dommages et intérêts de ne pas payer d'éventuels frais de placement ?
Quels sont les recours pour agir si un enfant a été maltraité et injustement placé hors de sa famille car sa mère souffre d'un handicap ?